

La consommation des ménages à Wallis-et-Futuna

UNE ÉCONOMIE QUASI AUTARCIQUE JUSQU'AU MILIEU DU XX^e SIÈCLE

Jusqu'en 1942, les îles Wallis et Futuna vivaient de manière quasi autarcique. Les activités productives, agricoles et artisanales étaient essentiellement destinées à subvenir aux besoins familiaux et coutumiers. Seule la vente de coprah à des commerçants étrangers de passage était source de revenu monétaire, permettant aux Wallisiens et Futuniens d'accéder à quelques produits manufacturés.

En 1942, l'installation d'un contingent américain à Wallis modifie sensiblement le mode de vie des populations. Les premiers emplois rémunérés sont créés pour répondre au fort besoin en main-d'œuvre engendré par la mise en place des infrastructures militaires, incitant les hommes à abandonner leurs cocoteraies et plantations vivrières. La présence américaine est à l'origine de l'apparition des premiers biens de consommation sur le Territoire. C'est ainsi qu'émergent les prémices d'une culture consumériste à Wallis, modifiant profondément les mœurs locales. À Futuna, la guerre du Pacifique conduit l'île à un isolement complet pendant cette période, l'obligeant à vivre en réelle autarcie. Le départ des Américains en 1944 marque un ralentissement notable de la période de prospérité économique vécue à Wallis et le retour progressif à une économie d'autosuffisance.

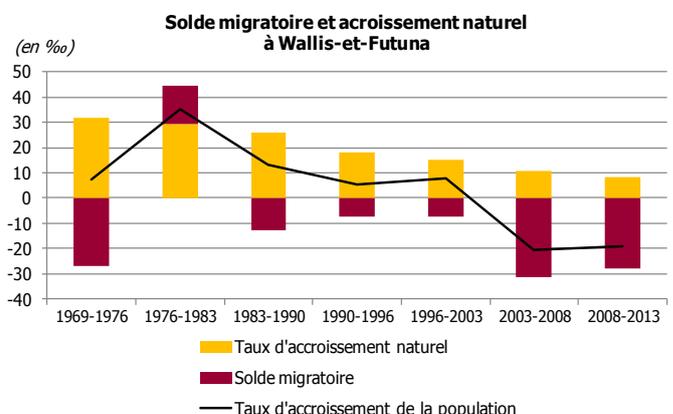
En devenant un Territoire d'outre-mer (TOM) en 1961, Wallis-et-Futuna connaît de nouveau une période de développement économique, grâce au recrutement d'agents administratifs territoriaux et au financement de nouvelles infrastructures, source de créations d'emplois. Il en découle une progression notable du niveau de vie des Wallisiens et Futuniens qui, associée à d'autres facteurs, va engendrer d'importantes modifications de leur mode de consommation. Pour mémoire, la consommation des ménages inclut tous les biens et services acquis par ceux-ci qu'ils aient fait, ou non, l'objet d'une dépense de leur part. Elle comprend également les biens et services qui donnent lieu à des transferts sociaux en nature des administrations vers les ménages.

LES FACTEURS AYANT FAVORISÉ LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE CONSUMÉRISTE À WALLIS-ET-FUTUNA

Les migrations vers la Nouvelle-Calédonie et la métropole

L'activité générée par le passage au statut de TOM ne suffit pas à satisfaire la demande locale de travail. Motivé par la recherche d'emploi, l'exode de la population wallisienne et futunienne, principalement vers la Nouvelle-Calédonie et la métropole, s'accélère dès la fin des années 60. La Nouvelle-Calédonie offre de nombreuses opportunités d'emploi dans les mines de nickel puis, progressivement, dans les autres secteurs d'activité.

Le retour des migrants suite à la crise du nickel à la fin des années 70 influe sur les modes de vie locaux, désormais tournés vers la consommation de biens et services plus modernes.

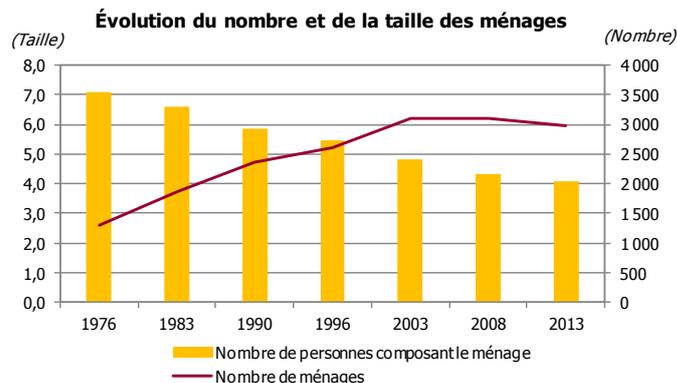


Aujourd'hui, près de 35 000 Wallisiens et Futuniens résident en Nouvelle-Calédonie alors que le Territoire compte un peu plus de 12 000 habitants. L'émigration demeure une caractéristique démographique du Territoire. Elle concerne surtout les jeunes hommes en recherche d'emploi. Le recul du taux de natalité (14,2 ‰ en 2013 contre 33,7 ‰ en 1983) qui en découle ne compense plus le déficit migratoire et participe ainsi au vieillissement de la population. Les travailleurs expatriés continuent de pourvoir aux besoins de leurs familles parfois restées sur l'archipel au moyen de transferts d'argent.

L'évolution de la structure familiale

En 2013, un ménage est constitué en moyenne de 4,1 personnes contre 7,1 en 1976. Conjugué à un accroissement de la population jusqu'en 2003, le nombre de ménages wallisiens et futuniens a ainsi sensiblement augmenté sur cette période. Cette progression du nombre de ménages s'est naturellement accompagnée d'une augmentation de la consommation, notamment en biens d'équipement du foyer.

La diminution du nombre de personnes par ménage parallèlement à la baisse de la population entre 2003 et 2013 (-18,3 %) a permis de maintenir autour de 3 000 le nombre de foyers sur l'archipel.



La monétarisation des ressources des ménages

En 1983, 1 121 personnes déclaraient avoir un emploi, soit 9 % de la population. Trente ans plus tard, 3 952 habitants sur 12 197 (32,4 % de la population) se déclarent actifs occupés.

Le développement de l'emploi salarié a contribué à la monétarisation progressive des ménages wallisiens et futuniens, ce qui a eu pour effet de modifier de manière significative leurs habitudes de consommation. D'un niveau relativement faible en 1983, les ressources monétaires des ménages constituent de nos jours une part de plus en plus importante de l'ensemble de leurs ressources (estimée à plus de 80 %).

La redistribution d'aides financières entre foyers, courante à Wallis-et-Futuna du fait d'une solidarité encore affirmée, a profité aux ménages les plus modestes dont la propension marginale à consommer est plus importante. Les revenus issus de cette forme de redistribution représentent en moyenne 5,5 % des ressources monétaires des ménages.



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

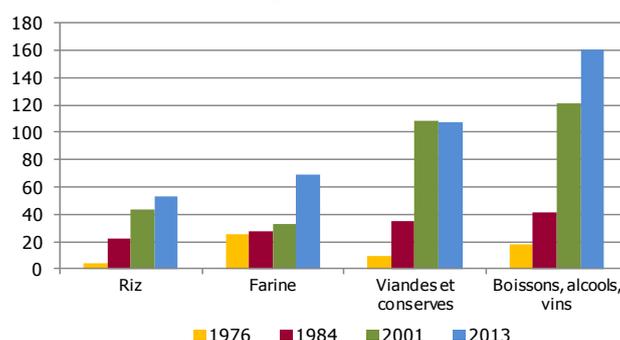
L'autoconsommation demeure importante tandis que les habitudes alimentaires évoluent rapidement

Les habitudes alimentaires ont sensiblement évolué au cours des quarante dernières années. La part de l'autoconsommation¹ dans la consommation globale est supérieure à 80 % pour les productions locales (ignames, taros, bananes, fruits à pain, poissons, porcs, etc.). L'insertion de ces produits dans les circuits commerciaux est faible, conséquence d'un manque de structuration de l'offre et d'une vocation principalement coutumière. Valorisée à 2,3 milliards de F CFP, soit 26 % de la dépense globale, elle est pratiquée par 80 % des ménages. En 2006, l'autoconsommation alimentaire valorisée au prix de marché est supérieure à la dépense monétaire alimentaire stricte² (64 000 F CFP par mois par ménage contre 51 000 F CFP).

Fonction décroissante du nombre d'emplois salariés composant le ménage et facteur de réduction d'inégalités sociales, l'autoconsommation permet d'accroître le pouvoir d'achat des ménages, notamment celui des plus démunis. L'autoconsommation représente 78 % de la consommation alimentaire des ménages percevant moins de 80 000 F CFP par mois.

La part de l'autoconsommation dans la consommation totale des ménages tend néanmoins à se réduire parallèlement à l'accroissement du niveau de vie de la population. En 2013, les produits alimentaires les plus consommés sont le riz, la farine, la viande et les boissons (alcoolisées ou non). Associés à une sédentarisation des modes de vie, les changements rapides des habitudes alimentaires ont eu un impact défavorable sur la santé des individus. À l'instar des sociétés de consommation modernes, on observe une progression importante de certaines pathologies telles que le diabète, l'hypertension et les maladies cardiovasculaires.

Importations de quelques produits alimentaires (kg/an/habitant)



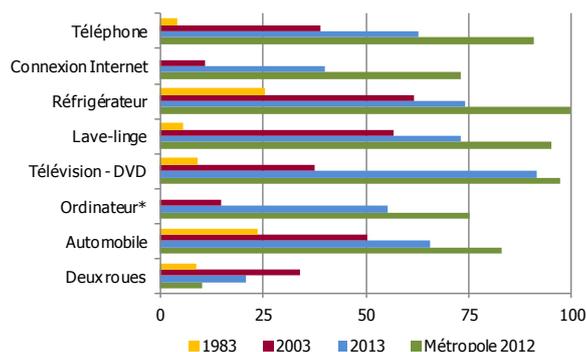
¹ L'autoconsommation est définie comme l'ensemble des produits non achetés : l'autoproduction, les dons reçus de l'autoproduction et les prélèvements sur stock, notamment alimentaires.

² Hors alcool et tabac.

Une amélioration récente du confort de l'habitat

En 1983, les ménages étaient faiblement équipés en biens durables. Les habitations, majoritairement traditionnelles à l'époque, disposaient alors d'un faible niveau de confort : 43 % d'entre elles étaient raccordées au réseau électrique et 55 % à l'eau courante. L'électrification de Futuna en 1987 et la modernisation de l'habitat ont contribué à améliorer le taux d'équipement en biens caractéristiques (électroménager et télévision principalement), même s'il reste inférieur au niveau observé en métropole. La part des dépenses monétaires destinée à l'ameublement et à l'équipement ménager a très peu évolué entre 1983 (6,5 %) et 2006 (5,4 %). Ces deux secteurs disposent d'un fort potentiel de croissance, sous réserve d'un développement de l'offre locale. Près de deux ménages sur trois possèdent une automobile en 2013 (65,7 % contre 82 % en métropole). Représentant une alternative moins onéreuse, le taux d'équipement en « 2 roues » est plus élevé à Wallis-et-Futuna qu'en métropole (20,7 % contre 10 %).

Taux d'équipement des ménages en biens durables (en %)



* Données non disponibles en 1983

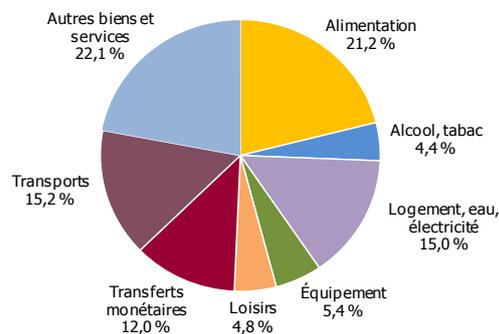
Sources : STSEE, INSEE

Structure de la consommation des ménages

En 2006, les dépenses monétaires des ménages s'élevaient à 242 000 F CFP par mois contre 37 800 F CFP en 1983. En incluant l'autoconsommation, elles s'élèvent respectivement aux mêmes dates à 306 500 F CFP et 77 800 F CFP par mois.

Les dépenses d'alimentation représentent 21,2 % des dépenses monétaires des ménages, contre 41,4 % en 1983. Elles atteindraient 37,4 % de la dépense des ménages en valorisant les productions autoconsommées (73 % en 1983). Le poste transport occupe le deuxième rang au sein du budget avec 15,2 % et dépasse les dépenses de logement, eau et électricité (15 %). Cette spécificité de la structure des dépenses à Wallis-et-Futuna s'observe depuis 1983, où la part du budget consacrée au transport (10,3 %) était déjà supérieure à celle du logement (10 %). Au sein du poste « transport », les services aériens occupent une place importante (4,6 %), en lien avec l'isolement de l'archipel et la distance séparant les deux îles. Les ménages consacrent la même part de leur budget aux loisirs et aux autres services (4,8 %).

Dépenses des ménages par poste budgétaire



Source : Enquête budget des familles, STSEE, 2006

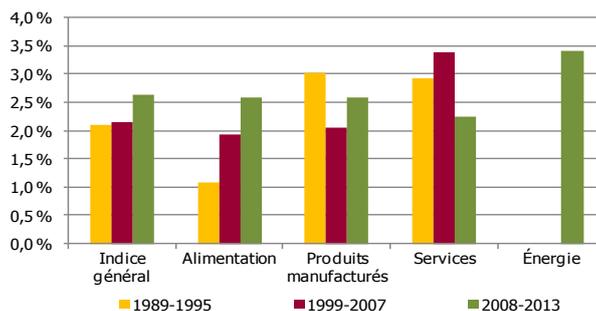
LA CONSOMMATION DES MÉNAGES FREINÉE PAR DES PROBLÈMES STRUCTURELS

Des prix structurellement élevés

La forte dépendance de l'économie aux importations, la taille restreinte du marché local, l'isolement et l'enclavement du Territoire sont les principales causes du niveau élevé des prix à Wallis-et-Futuna. Le Programme de comparaison internationale 2011 de la Banque mondiale montre que les prix pratiqués sur l'archipel sont 1,81 fois supérieur à la moyenne mondiale contre 1,65 fois pour la Nouvelle-Calédonie. L'indice des prix fidjien ressort en deçà de la moyenne mondiale (=100), à 80,9. En 2013, un rapport de la Commission de régulation de l'énergie a montré que les prix de l'électricité étaient environ cinq fois plus élevés qu'en métropole.

Depuis sa création en 1989, l'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une progression moyenne supérieure à 2 % par an. L'introduction d'un poste « énergie » (+3,4 % par an entre 2008 et 2013) a sensiblement contribué à la hausse de l'IPC sur cette période (+2,6 % en moyenne annuelle). Les prix des produits manufacturés et des produits alimentaires progressent plus modérément (+2,6 % par an). De récentes mesures contre la vie chère ont permis de limiter la hausse des prix en 2013 (+1,8 % contre +4,7 % en 2012).

Taux moyen annuel d'évolution des prix par poste (base 100 : juin 2008)



Source : STSEE

Une offre commerciale limitée

Le faible tissu d'entreprises présent localement conduit à une situation d'oligopoles peu concurrentielle. L'implantation récente d'une nouvelle grande surface de type « discount » a eu un effet bénéfique sur le niveau des prix et sur le pouvoir d'achat des consommateurs ; son impact dans le temps reste néanmoins inconnu. L'isolement géographique de l'archipel pèse sur le coût du fret et les délais d'approvisionnement rendent difficiles la gestion des stocks, notamment des produits frais.

L'insuffisance de l'offre de biens et services locaux place Wallis-et-Futuna dans une situation de forte dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur. La dépréciation de l'euro depuis sa création (et donc du franc Pacifique) vis-à-vis des devises des principaux fournisseurs du Territoire a renchéri le prix des biens importés d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Singapour et de Fidji. Cette tendance s'est inversée depuis juin 2012 ; l'évolution jusqu'à récemment favorable du taux de change a permis de réduire la facture des importations de l'archipel dont plus de 40 % proviennent de ces régions.

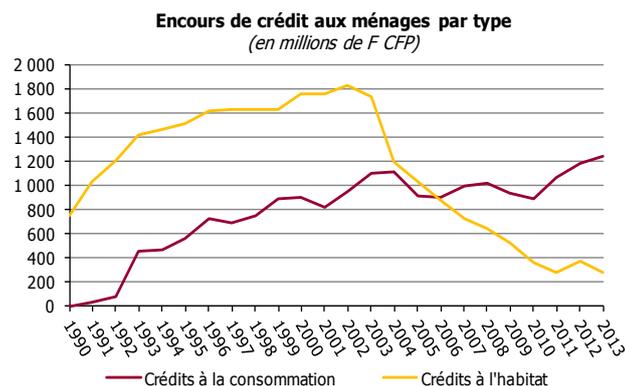
LE FINANCEMENT DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

Évolution opposée du financement de l'habitat et de la consommation

Le financement de l'habitat, soutenu par l'Agence française de développement (AFD) dès 1972, a permis aux ménages de construire, moderniser et équiper leurs habitations.

Seule banque de détail de l'archipel, la Banque de Wallis-et-Futuna s'installe en 1991 et permet dès lors à la population d'accéder aux crédits à la consommation. L'absence de cadre juridique et de notions cadastrales ne permet pas aux particuliers d'asseoir leurs garanties de prêt sur le foncier. Une part des crédits décaissés est affectée au financement de matériaux et à la construction d'habitations au détriment de biens durables, notamment depuis 2004 lorsque l'AFD décide de suspendre son dispositif de prêt à l'habitat en raison du nombre élevé d'impayés.

Le financement bancaire des particuliers est depuis restreint au crédit à la consommation dont la production a été relativement dynamique. Parallèlement, on observe sur le Territoire une pratique courante de l'endettement informel illégal auprès des commerçants. Sous forme de « comptes », assimilables à des crédits renouvelables, ou de paiements échelonnés, ces facilités de paiement permettent de financer tous types de biens : meubles, électroménager et même produits alimentaires. 70 % des ménages ont au moins un compte chez un commerçant et 30 % de leur dépense totale est payée par ce système. Le dispositif de prêt à l'habitat mérite d'être relancé mais nécessite la réactivation des mécanismes de garantie. L'institution d'une sous-régie de recettes auprès du tribunal de première instance de Mata'Utu favorisant le recouvrement des créances pourrait contribuer à relancer l'activité de crédit.

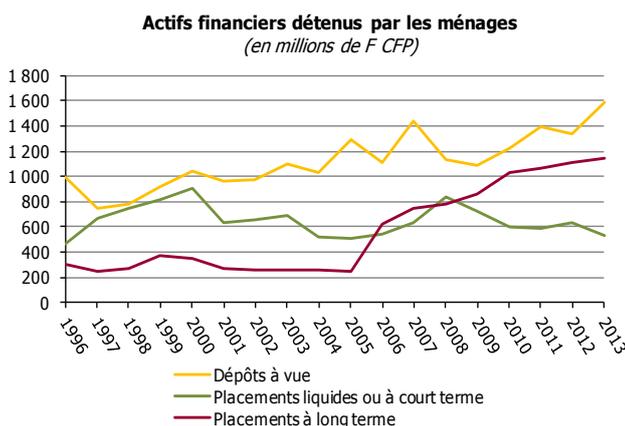


Source : IEOM

Les comportements d'épargne des ménages

Les ménages de Wallis-et-Futuna ont maintenu une gestion dynamique de leurs différents supports d'actifs financiers entre 1996 et 2013, période au cours de laquelle il est enregistré une progression de 3,5 % en moyenne, dont 2,6 % pour les dépôts à vue. L'épargne de long terme enregistre la plus forte hausse (+7,6 % en moyenne annuelle), essentiellement tirée par les produits d'assurance-vie (+31,6 % par an depuis 2005, date de leur mise à disposition auprès des épargnants) lesquels offrent un rapport rendement-risque et un régime fiscal avantageux.

Le comportement d'épargne des ménages se traduit par une préférence pour des actifs liquides. Si cette caractéristique était particulièrement marquée jusqu'en 2005, un comportement d'épargne de long terme a sensiblement émergé au cours de cette dernière décennie.



Source : IEOM

PERSPECTIVES

La consommation des ménages apparaît comme le principal pilier de l'économie du Territoire. Se rapprochant des standards nationaux, elle repose davantage sur les ressources monétaires des ménages (les revenus disponibles bruts et le crédit pour l'acquisition de biens d'équipements et de voitures).

L'autoconsommation demeure encore fortement ancrée dans les habitudes des populations locales. Facteur de réduction d'inégalités sociales, l'autoconsommation permet d'accroître le pouvoir d'achat des ménages, notamment celui des plus démunis, bien que sa part dans la consommation totale des ménages tende à se réduire.

L'adoption de la « loi contre la vie chère » en 2012 et l'évolution favorable des taux de change ont permis de contenir la hausse des prix en 2013 (+1,8 % contre +4,7 % en 2012 et +4,0 % en 2011). Entre 2010 et 2013, les crédits à la consommation accordés aux ménages ont progressé de 8,8 % en moyenne annuelle. L'évolution favorable du niveau d'emploi pendant cette période, dans un contexte économique dynamique, aura également soutenu activement la consommation des ménages.

L'installation prochaine d'un réseau de téléphonie mobile sur l'archipel marque une nouvelle étape dans l'évolution des habitudes consuméristes des ménages. Le raccordement du Territoire à un grand projet de câble sous-marin est par ailleurs d'actualité. Cette connexion, outre le désenclavement, l'ouverture et l'opportunité de développement économique qu'elle offrirait, pourrait stimuler la consommation des ménages et favoriser l'introduction de nouveaux produits de haute technologie au sein des foyers.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SÈZE - Responsable de la rédaction : G. DELAMAIRE - Rédaction : A. BOUGUIER et M. BALICK

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achevé d'imprimer : janvier 2015 - Dépôt légal : janvier 2015 - ISSN 1968-6277